

PROCES-VERBAL BUREAU REGIONAL

Mercredi 16 mars 2022 – 18H15

Visio Conférence

PRESENTS	BAILLY Jean-Pierre - DUPONT Jean-Michel – LEROUX Maxime - LEVALLOIS Aline – MICHON Bernard – PASCO Sandrine - SORIN Nicolas
INVITES	LIGONNIERE Antoine - R’KIOUAK Mehdi
EXCUSES	FOURNIER Bernard

ACTUALITES LIGUE

Jean-Michel DUPONT fait part des actualités du moment :

- Championnat de France Jeunes : Suite au Bureau Fédéral du 11/03/2022, nous avons obtenu une place supplémentaire en U15M, U15F et U18M. Nous aurons donc 4 places au lieu de 5 la saison dernière en U15M
- Le recrutement du C.T.O. sera géré par Bernard FOURNIER et Mehdi R’KIOUAK. Le bureau aura accès aux candidatures via un dossier partagé. Bernard MICHON se demande s’il ne faudrait pas intégrer le Président de la C.R.O. au process de recrutement. Jean-Michel DUPONT va contacter Pascal BARBAUD à ce sujet et Mehdi R’KIOUAK lui donnera l’accès au dossier partagé.
- Réunions clubs les 21-22 et 23 mars 2022 : Ces visioconférences auront pour but de faire un bilan sur les championnats et de présenter l’adaptation de la charte des officiels.
- Projet Immobilier : Nous avons reçu un premier chiffrage sur le projet « St Herblain ».
- **ANS / PSF**
La campagne ANS Emploi a démarré et elle se poursuivra jusqu’au 25 avril 2022. Jean-Michel DUPONT rappelle qu’en son absence Mehdi R’KIOUAK étudiera les dossiers des clubs. Le Président de la Ligue validera et signera les dossiers à distance.
PSF : La campagne va commencer, les « experts » sont prêts. Des webinaires sont organisés par la FFBB sur BeSport à compter de la semaine prochaine.

DISCUSSION AUTOUR DES DISPOSITIONS FINANCIERES 2022-2023

Aline LEVALLOIS présente une diapositive sur les tarifs des licences de la saison 2021-2022. Il conviendra de définir si une augmentation des tarifs s’impose pour la future saison. Elle

présente également l'ensemble des dispositions financières (stages, pénalités, tarifs engagements etc..).

Jean-Michel DUPONT précise que la FFBB décidera de ses dispositions financières lors du Comité Directeur d'Avril 2022.

Maxime LEROUX se demande s'il ne faudrait pas augmenter le prix des formations Brevets Fédéraux. Jean-Michel DUPONT souligne que la convention avec les Comités Départementaux vient d'être signée, qu'elle s'appliquera jusqu'en juin 2023. Nous pourrions éventuellement envisager une augmentation après cette période.

Bernard MICHON précise qu'il ne souhaite pas de modification des dispositions financières relatives à la commission de discipline. Pas de remarque particulière, une orientation du bureau sur le gel de l'ensemble présenté.

Aline LEVALLOIS présente un bilan du fonds de relance (qui pour rappel était de 60 000 euros pour cette saison).

La répartition du reliquat, sera proposée au Comité Directeur qui aura lieu le 17 mars 2022.

Bernard MICHON fait part de son retour sur la réunion du Comité Directeur du CD49 auquel il a assisté et qui portait sur le projet « Sectorisation ». Il estime qu'il s'agit d'une production de qualité et qu'il faut les encourager pour ce travail.

ADAPTATION CHARTE DES OFFICIELS – 2022-2023

Jean-Michel DUPONT présente l'adaptation « Exemple des Pays de la Loire » qui sera proposée à la mise en place la saison prochaine.

Afin d'augmenter le nombre d'arbitres officiels MAJEURS, nous proposons une BONIFICATION aux équipes ayant : un arbitre stagiaire MAJEUR (ne concerne que les équipes U20 et senior uniquement de niveau régional ou pré-régional départemental – sauf de Pré National)

Divisions concernées par cette proposition : RF2 – RM3 – RF3 – RM3 – PRF – PRM – U20RM

1 - A l'engagement, l'équipe inscrit : Un arbitre majeur stagiaire Dept (un arbitre stagiaire ne peut représenter qu'une seule équipe)

*2 – L'arbitre stagiaire **majeur** devra assister avec assiduité à l'ensemble du parcours, avoir une participation active, passer l'examen et **officier un minimum de 10 matchs** au cours de la saison concernée.*

3 - Avant la fin du championnat, après la journée 8 retour pour les poules de 14 et la journée 1 retour (2ème phase) pour les poules de 6, une bonification en points est attribuée à l'équipe

4 – La bonification est de 2 pts au classement pour une équipe évoluant dans une poule de 14

5 – La bonification est de 1 pt au classement pour une équipe évoluant dans une poule de 6

6 – En cas de championnat en plusieurs phases, le ou les points de bonifications sont accordés pour la dernière phase au regard du nombre d'équipes engagées dans chaque poule

Agenda: Présentation aux clubs des divisions en mars/avril 2022 & Application de la proposition pour la saison 2022 – 2023.

Cette modification par rapport au projet initial sera proposée au Comité Directeur, le 17 mars 2022.

TRANSITION CHAMPIONNATS JEUNES 2021-2022 VERS 2022-2023

Jean-Pierre BAILLY présente le document qui est mis en place car notre formule est prévue dans le cas de l'organisation d'un championnat « interrégional », ce qui est inexistant cette saison. Il précise aussi qu'il faudra anticiper l'éventuel retour d'une équipe non prise en championnat de France U15M (effet de cascade).

Maxime LEROUX souhaite que nous anticipions le fait qu'aucune équipe U20 n'accepte la place en Séniors RM3, car dans ce cas cela supprimerait une place sur le TQR.

Les formules de championnat jeunes (équipes qui conservent leur place, nombre de places sur TQR...) pour la saison prochaine seront proposées au Comité Directeur, le 17 mars 2022 pour transmission ensuite aux Comités Départementaux.

QUESTIONS DIVERSES

Jean-Pierre BAILLY transmettra le projet de calendrier sportif 2022-2023 aux élus.

La séance est close à 18H50.

Le Président de la Ligue,
Jean-Michel DUPONT.

Le Secrétaire Général,
Maxime LEROUX.